

Informations de base	
2014/2951(RSP) RSP - Résolutions d'actualité Résolution sur le rapport de suivi 2014 concernant l'Albanie Subject 8.20.01 Pays candidats Zone géographique Albanie	Procédure terminée

Acteurs principaux				
Parlement européen	Commission au fond		Rapporteur(e)	Date de nomination
	<div style="border: 1px solid red; display: inline-block; padding: 2px;">AFET</div> Affaires étrangères		FLECKENSTEIN Knut (S&D)	05/11/2014
			Rapporteur(e) fictif/fictive KUKAN Eduard (PPE) TANNOCK Timothy Charles Ayrton (ECR) KYUCHYUK Ilhan (ALDE) HADJIGEORGIOU Takis (GUE/NGL) MESZERICS Tamás (Verts /ALE)	
Conseil de l'Union européenne	Formation du Conseil	Réunions	Date	
	Affaires générales	3362	2014-12-16	
Commission européenne	DG de la Commission		Commissaire	
	Voisinage et négociations d'élargissement		HAHN Johannes	

Evénements clés			
Date	Evénement	Référence	Résumé
16/12/2014	Débat au Conseil		
14/04/2015	Vote en commission		

29/04/2015	Débat en plénière		
30/04/2015	Décision du Parlement	T8-0181/2015	Résumé
30/04/2015	Résultat du vote au parlement		
30/04/2015	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2014/2951(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Résolution sur déclaration
Base juridique	Règlement du Parlement EP 136-p2
Autre base juridique	Règlement du Parlement EP 165
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	AFET/8/02007

Portail de documentation				
Parlement Européen				
Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Amendements déposés en commission		PE549.243	09/03/2015	
Proposition de résolution		B8-0358/2015	27/04/2015	
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T8-0181/2015	30/04/2015	Résumé
Commission Européenne				
Type de document	Référence	Date	Résumé	
Réaction de la Commission sur le texte adopté en plénière	SP(2015)461	22/09/2015		

Résolution sur le rapport de suivi 2014 concernant l'Albanie

2014/2951(RSP) - 30/04/2015 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement a adopté une résolution préparée par sa commission des affaires étrangères sur le rapport de suivi 2014 concernant l'Albanie.

Les députés rappellent que ces dernières années, l'Albanie a réalisé des progrès spectaculaires sur la voie de l'adhésion à l'Union européenne et qu'elle a donc obtenu le statut de pays candidat en juin 2014. Ils constatent également que des difficultés persistent et doivent être surmontées rapidement pour que l'Albanie puisse progresser sur la voie de l'adhésion à l'UE.

Les députés expriment leur soutien indéfectible au processus d'intégration de l'Albanie à l'Union mais appellent à de solides réformes notamment en vue de renforcer les institutions démocratiques de ce pays.

Des améliorations sont notamment nécessaires dans l'administration publique afin qu'elle soit dépolitisée et qu'elle soit moins sujette à la corruption. Il en va de même pour la justice et l'appareil judiciaire dont le fonctionnement devrait être réformé.

Corruption et lutte contre la criminalité : le Parlement se déclare préoccupé par la corruption et appelle instamment l'Albanie à renforcer sérieusement les mesures de lutte contre la corruption à tous les niveaux et à améliorer le cadre législatif, les capacités institutionnelles ainsi que les échanges d'informations et la coopération entre les institutions.

Il se déclare préoccupé par le fait que la lutte contre la criminalité organisée demeure un défi de taille, malgré les avancées dans le domaine, notamment dans la lutte contre le trafic et la production de drogues. Il salue au passage les efforts déployés dans la lutte contre la traite des êtres humains.

Pacification interne : les députés se félicitent de l'harmonie entre les religions et du climat général de tolérance religieuse et de bonnes relations interethniques dans le pays. Il demande aux autorités compétentes de continuer à améliorer le climat d'inclusion et de tolérance pour toutes les minorités du pays. Il préconise toutefois l'adoption d'autres mesures visant à améliorer les **conditions de vie des Roms** en leur facilitant l'inscription sur les listes électorales ainsi que l'accès au logement, à l'éducation, à l'emploi et aux services sociaux et de santé.

Le Parlement se félicite tout particulièrement des mesures prises afin de reconnaître les personnes LGBTI.

Développement économique : le Parlement se réjouit de l'amélioration du climat des affaires et de la recherche d'une économie de marché fonctionnelle mais demande au gouvernement de continuer à corriger les insuffisances en matière de respect des contrats et d'état de droit et à résoudre le problème immense de l'**économie souterraine**.

Des mesures sont également réclamées pour réduire le chômage des jeunes, améliorer les stratégies énergétiques du pays et améliorer la protection des aires protégées.

Enfin, le Parlement insiste sur le renforcement de la stabilité régionale et appelle à l'amélioration des **relations de ce pays avec la Serbie**. Les députés se disent en effet préoccupés par les déclarations du premier ministre albanais dans lesquelles ce dernier spéculait sur l'unification des Albanais d'Albanie et du Kosovo.